

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Natation - Water-polo - Plongeon



*Année sportive 2017-2018*

---

1 A Rue de la Kibitzenau - 67100 STRASBOURG

Tél. : 03 88 31 12 74 - @ : [team.strasbourg67@gmail.com](mailto:team.strasbourg67@gmail.com) - Site Web : [team-strasbourg.fr](http://team-strasbourg.fr)

## Les tarifs pour la saison 2017-2018

Modalités de paiement	
<b>Plongeon</b>	250 €
<b>Water-polo : Groupe 1</b>	470 €*
<b>Water-polo : Groupe 2, 3 et 4</b>	340 €*
<b>WP : Découverte</b>	300 €
<b>Natation : Elite</b>	560 €
<b>Natation : Espoirs</b>	420 €
<b>Natation : Requins , compétition.</b>	375 €

\* un maillot de bain Team Strasbourg sera remis aux membres du groupe

- ◆ Pour des questions d'assurance et de sécurité, l'accès aux séances ne pourra se faire qu'après le dépôt du **dossier complet** en ligne sur notre site web ou au secrétariat du club.
- ◆ Nous vous proposons un paiement en 3 mensualités. Le dépôt des 3 chèques est obligatoire pour la validation du dossier ou paiement par CB en ligne.
- ◆ Plus aucun remboursement ne sera effectué à l'issue de la 2ème séance.
- ◆ En cas de problème médical, remboursement au prorata du nombre de séances réalisées sur présentation d'un certificat médical. Les frais liés à l'obtention de la licence FFN et à la mise en place du dossier ne sont pas remboursés.
- ◆ Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétariat.
- ◆ Une réduction de 100€ sera accordée pour un enfant des membres du comité ou pour les personnes officiels depuis au moins 1 an.

## Natation

### Requins (Kibitzenau)

Lundi - 17h30 à 19h  
Mardi - 17h30 à 19h *Clémenceau*  
Jeudi - 17h30 à 19h  
Vendredi - 17h à 18h

### Espoirs (Kibitzenau)

Lundi - 19h à 20h30  
Mercredi - 13h30 à 16h  
Jeudi - 19h à 20h30  
Vendredi - 19h15 à 20h30  
Samedi - 13h30 à 15h

### Compétition (Clémenceau)

Mardi - 20h à 21h30  
Jeudi - 19h15 à 20h30  
Vendredi - 19h30 à 21h

### Elite (Kibitzenau)

Lundi - 6h30 à 8h30  
& 16h30 à 18h30  
Mardi - 6h30 à 8h30  
& 17h à 19h  
Mercredi - 6h30 à 8h30  
Jeudi - 6h30 à 8h30  
& 18h30 à 20h30  
Vendredi - 16h45 à 18h15  
Samedi - 10h à 12h

## Water-polo

### Découverte

(année 2004 à 2000)

Lundi - 19h30 à 20h30  
Samedi - 16h30 à 18h00

### WP 4

(année 2005 à 2007)

Lundi - 18h30 à 19h30  
Mercredi - 16h à 17h  
Vendredi - 17h à 18h  
2 entraînements obligatoires

### WP 3

(année 2007 et 2008)

Lundi - 18h30 à 19h30  
Mercredi - 14h à 15h30\*  
Vendredi - 18h15 à 19h30  
Samedi - 16h30 à 18h00\*  
3 entraînements obligatoires  
\* créneau d'entraînement obligatoire

### WP 2

(année 2005 et après)

Lundi - 18h30 à 20h  
Mercredi - 16h30 à 18h30\*  
Jeudi - 18h30 à 20h  
Vendredi - 18h15 à 20h15\*  
Samedi - 16h30 à 18h30\*  
4 entraînements obligatoires  
\* créneau d'entraînement obligatoire

### WP 1

Lundi - 18h30 à 20h30  
Mardi - 19h à 21h  
Mercredi - 8h à 10h  
17h à 18h30  
Jeudi - 18h30 à 20h30  
Vendredi - 19h30 à 21h30  
Samedi - 18h00 à 20h00

### Pro A

Lundi - 11h30 à 13h30  
& 20h à 22h30  
Mardi - 9h30 à 10h30  
& 20h30 à 22h30  
Mercredi - 8h à 10h  
Jeudi - 9h30 à 10h30  
& 20h30 à 22h30  
Vendredi - 9h30 à 10h30  
& 20h30 à 22h30  
Samedi - 19h30 à 22h30

## Plongeon

Toutes les séances ont lieu à la  
piscine de Schiltigheim

### Pole France

Lundi - 14h à 18h30  
Mardi - 8h à 11h45  
Mercredi - 16h45 à 20h  
Jeudi - 8h à 11h45  
& 16h45 à 19h  
Vendredi - 14h à 18h30  
Samedi - 12h à 14h

### Pré-compétition

Mardi - 17h45 à 19h30  
Jeudi - 18h15 à 20h

### Perfectionnement

Vendredi - 18h à 19h30

### Adulte

Mardi - 19h30 à 21h45

# Règlement intérieur

Article 1 : Les membres s'engagent à respecter les encadrants (entraîneurs, officiels et membres du Comité) ; les installations sportives, la déontologie sportive véhiculée par le club. Seul les adhérents du club ont accès aux bassins et aux douches.

Article 2 : Les adhérents sont sous la responsabilité du Team Strasbourg exclusivement pendant les heures de pratique. Le Team Strasbourg n'est pas responsable en cas de vol dans les vestiaires, au bord du bassin ou pendant les compétitions. La responsabilité du Team Strasbourg s'arrête à la fin de l'activité. Les parents sont responsables de leurs enfants dès la fin du cours.

Article 3: Tout nageur devra prévenir l'entraîneur ou le secrétariat en cas d'absence à l'entraînement. En cas d'absence répétée non justifiée, le responsable technique se réserve le droit de ne pas engager le nageur en compétition.

Article 4 : Les membres s'engagent à être à jour de leur cotisation. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué, sauf en cas de contre-indication justifiée médicalement. Cette dernière reste acquise au club en cas d'interruption des entraînements quel que soit le motif.

Article 5 : À l'entraînement, tout nageur devra porter une tenue adaptée (maillot sportif). Pour des raisons d'hygiène, les parents ne sont pas autorisés dans les douches, les nageurs devront porter un bonnet de bain.

Pour des raisons de sécurité, tous les nageurs devront enlever leurs bijoux et montre durant les activités.

Il est strictement interdit d'entrer dans les bassins sans la présence de l'éducateur.

Article 6 : En compétition, les nageurs auront obligation de porter la tenue du club : maillot de bain de compétition, bonnet de bain et tee-shirt.

Article 7 : La participation aux diverses compétitions est définie par la commission sportive en fonction des capacités démontrées et en fonction de l'assiduité aux entraînements.

Article 8 : Toute absence aux compétitions programmées devra être signalée à l'entraîneur du groupe ou au secrétariat avant l'édition des engagements c'est-à-dire au plus tard 10 jours avant la date de la compétition. En cas de maladie, un certificat médical devra être remis au club avant le début de la compétition. Pour toute absence non justifiée, les frais d'engagements et de déplacement seront demandés.

Article 9 : En cas de non respect du règlement et après un avertissement, une commission de discipline constituée par le Président, le Directeur Technique et un membre du Comité statuera sur les suites à donner. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion et à la radiation de la section ou du club.

Article 10 : L'adhésion au Team Strasbourg inclut l'assurance lors de la pratique.

Article 11 : L'adhésion au Team Strasbourg, impose l'acceptation par défaut du règlement intérieur. Aucune adhésion ne sera acceptée dans le cas contraire.

# Règlement intérieur

Article 1 : Les membres s'engagent à respecter les encadrants (entraîneurs, officiels et membres du Comité) ; les installations sportives, la déontologie sportive véhiculée par le club. Seul les adhérents du club ont accès aux bassins et aux douches.

Article 2 : Les adhérents sont sous la responsabilité du Team Strasbourg exclusivement pendant les heures de pratique. Le Team Strasbourg n'est pas responsable en cas de vol dans les vestiaires, au bord du bassin ou pendant les compétitions. La responsabilité du Team Strasbourg s'arrête à la fin de l'activité. Les parents sont responsables de leurs enfants dès la fin du cours.

Article 3: Tout nageur devra prévenir l'entraîneur ou le secrétariat en cas d'absence à l'entraînement. En cas d'absence répétée non justifiée, le responsable technique se réserve le droit de ne pas engager le nageur en compétition.

Article 4 : Les membres s'engagent à être à jour de leur cotisation. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué, sauf en cas de contre-indication justifiée médicalement. Cette dernière reste acquise au club en cas d'interruption des entraînements quel que soit le motif.

Article 5 : À l'entraînement, tout nageur devra porter une tenue adaptée (maillot sportif). Pour des raisons d'hygiène, les parents ne sont pas autorisés dans les douches, les nageurs devront porter un bonnet de bain.

Pour des raisons de sécurité, tous les nageurs devront enlever leurs bijoux et montre durant les activités.

Il est strictement interdit d'entrer dans les bassins sans la présence de l'éducateur.

Article 6 : En compétition, les nageurs auront obligation de porter la tenue du club : maillot de bain de compétition, bonnet de bain et tee-shirt.

Article 7 : La participation aux diverses compétitions est définie par la commission sportive en fonction des capacités démontrées et en fonction de l'assiduité aux entraînements.

Article 8 : Toute absence aux compétitions programmées devra être signalée à l'entraîneur du groupe ou au secrétariat avant l'édition des engagements c'est-à-dire au plus tard 10 jours avant la date de la compétition. En cas de maladie, un certificat médical devra être remis au club avant le début de la compétition. Pour toute absence non justifiée, les frais d'engagements et de déplacement seront demandés.

Article 9 : En cas de non respect du règlement et après un avertissement, une commission de discipline constituée par le Président, le Directeur Technique et un membre du Comité statuera sur les suites à donner. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion et à la radiation de la section ou du club.

Article 10 : L'adhésion au Team Strasbourg inclus l'assurance lors de la pratique.

Article 11 : L'adhésion au Team Strasbourg, impose l'acceptation par défaut du règlement intérieur. Aucune adhésion ne sera acceptée dans le cas contraire.

**STRASBOURG le .....**

**LU et APPROUVE**

**SIGNATURE (du membre ou de son représentant légal)**

## Informations club

Date réception du dossier (club) \_\_\_\_\_ Groupe et jour (si connu) \_\_\_\_\_

Nouvelle inscription : Oui / Non

**Activité souhaitée** : entourez l' / les activité(s) choisie(s)

**Natation**

**Water-polo**

**Plongeon**

J'autorise le club à photographier (moi ou mon enfant) en vue d'une diffusion sur le site web du club.

**OUI / NON**

---

## Pièces à fournir

- Bulletin d'inscription
- Certificat de non contre indication à la pratique de la natation, au water-polo ou au plongeon en compétition, datant de moins de 3 mois au jour d'inscription.
- Le règlement intérieur daté et signé
- Le paiement de la cotisation (maximum 3 chèques avec un encaissement par mois)
- 2 enveloppes vierges mais timbrées (tarif en vigueur)

**Tout dossier incomplet ne permettra pas l'accès aux séances**

---

## Paiement

Montant total : \_\_\_\_\_ €

- Chèque (à l'ordre du TEAM Strasbourg)    ○ Espèces    ○ Chèques Vacances ou Coupons Sports

---

## Informations générales (Tout en majuscule)

NOM ..... Prénom..... Sexe : M / F

Date de naissance ..... Lieu de naissance .....

Pays ..... Nationalité .....

Adresse ..... Code Postal ..... Ville .....

Fixe : \_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Profession des parents : Père : \_\_\_\_\_ Mère : \_\_\_\_\_

### Si l'enfant est mineur :

Nom du représentant légal : .....Adresse (si différente) .....

Je soussigné(e) accepte l'ensembles des modalités d'inscription ainsi que le règlement intérieur du club.

Signature :